

Mai 2023 N°6 Saint Romain d'Ay

L'ECHO D'AY

Editorial

Beaucoup d'entre vous ont pu voir sur TF1 un reportage où l'on parlait de notre village de Saint Romain d'Ay et plus particulièrement de la recherche d'un gentilé.

Nous voulons apporter ici quelques vérités car comme chacun sait qu'il ne faut pas prendre ce qui passe à la télévision au premier degré, ces émissions sont là pour remplir du vide ou de l'espace-temps. Le souci de l'information est secondaire, il ne s'agit pas d'informer mais de raconter une histoire...

Lors d'un reportage, TF1 parle des villages qui ont fait la démarche de la recherche d'un gentilé et en l'occurrence de Saint Romain d'Ay. On y voit quelques vues du village et, on ne peut que s'en réjouir, puis une interview de Monsieur le Maire.

Il est dit dans le reportage que les habitants n'ont pas su choisir et que le Conseil Municipal s'est écharpé à ce sujet

Les faits sont tout autres, puisqu'après consultation de la population, plus de 40 propositions différentes ont été exprimées. Une bonne partie de la population du village a participé ainsi que les enfants des écoles. C'était un moyen de rassembler la population sur un thème simple.

Devant la difficulté du choix, le Conseil des Sages, dans le respect d'un mode opératoire préétabli et par le vote a choisi un gentilé.

Il restait au Conseil Municipal de valider ce choix.

Le Conseil Municipal ne l'a pas validé, il a voté contre.

Dans l'Echo d'Ay numéro 6 nous vous proposons de porter un regard sur notre belle vallée de l'Ay, c'est bientôt l'été et c'est le moment d'une découverte ou redécouverte que ce soit à pied, à vélo, à VTT, elle offre un cadre naturel hors pair.

Bien sûr, nous vous faisons le point de l'avancée des chantiers du Conseil des Sages et des associations. Nous évoquons également le rôle du Syndicat l'Ay-Ozon et relatons le métier d'un jeune artisan qui perpétue le savoir-faire des murs de pierres sèches.

Le mot du Maire

Bonjour à Tous.

L'Echo d'Ay est arrivé à maturité. Merci au Conseil des Sages pour le travail fourni pour faire vivre cette publication

Je profite de cette tribune pour vous informer sur l'urbanisme et vous alerter sur les contrôles du fisc.

Expérimenté depuis l'an dernier, le dispositif mis en place par le fisc pour détecter des constructions non déclarées sur des images aériennes va être étendu à toute la France.

L'administration fiscale va intensifier les contrôles d'abord en croisant les données grâce à leur application GALAXIE et avec l'opération "Foncier Innovant", dispositif développé en partenariat avec Capgemini et Google. Après sa généralisation pour les piscines, la DGFiP envisage, à partir de septembre, d'optimiser ce nouvel outil pour détecter d'autres formes de bâti non déclaré, comme des dépendances, des vérandas ou des abris de jardin (cf récapitulatif en dernière page).

Photo de printemps à St Romain d'Ay



Pont de Saint Pierre

Depuis que l'association "Les Amis du Pont de Saint Pierre" s'intéresse à la destinée du Pont de Saint Pierre, les choses avancent.

Un plan de travaux a été défini avec son enveloppe budgétaire.

Une première enveloppe à parts égales entre les communes de Saint Romain d'Ay et Eclassan a été débloquée. Elle permet de lancer les premiers travaux de réfection des parapets par une entreprise.

Comme beaucoup de travaux, le nerf de la guerre est financier. Au-delà de ces premiers engagements, l'association est à la recherche des aides du département, de la région ou de sponsors. Un appel aux dons est également d'actualité puisque chacun peut faire un geste de soutien en envoyant un don sur le site : helloasso.com/associations/les-amis-dupont-de-saint-pierre.

Toutes les sommes petites ou grandes seront les bienvenues, car il reste à financer des points importants, comme l'étanchéité du tablier et la descente du pont sur la rive côté Eclassan.

Nous pouvons remercier les membres de l'association et plus particulièrement les membres du Conseil des Sages qui sont engagés dans cette sauvegarde.



Les membres du Club des Bruyères autour d'une bonne table



Murs de Pierres Sèches

Le sous-sol de l'Ardèche verte et de notre vallée en particulier est composé essentiellement de granit.

De tout temps, la construction des maisons, des murs de clôtures ou de soutènement dans les champs en pentes de notre relief accidenté, ont été élaborés en pierres contrairement aux territoires de l'autre côté du Rhône où il n'y a pas de roche mais des galets, les maisons traditionnelles y ont été construites en pisé voir en pisé et galets.

L'homme s'est toujours servi des matériaux trouvés sur place.

Les paysans entretenaient eux même leurs ouvrages, se faisant aider par une main-d'œuvre peu rémunérée. Aujourd'hui, la tradition de la construction en pierres et plus particulièrement la tradition des murs en pierres sèches se perd, les artisans avant le savoir-faire se font rares.

Dans les Cévennes, les murs en pierres sèches ont été reconnus par l'UNESCO "Patrimoine de l'Humanité". Pour développer et continuer ce savoir-faire, une école a été créée sur la commune de l'Espinas.

Chaque année une dizaine d'élèves y apprenne le métier d'Artisan Bâtisseur en Pierres Sèches. La fin de leur formation est validée par un CAP. Nombre d'entre eux créent leur entreprise.

Sur notre commune de Saint Romain d'Ay, nous avons un jeune artisan qui a suivi cette formation. Il s'est implanté depuis quelques années et perpétue cette tradition et ce savoir-faire de murs en pierres sèches.

Il s'agit de Monsieur Pierre FONT résident rue des Claux.

C'est une activité artisanale locale, les pierres sont extraites de carrières locales : du Pilat, de Peyraud, de Lamastre, de Montbard. Elle ne nécessite pas de gros engins et peut atteindre des lieux difficiles d'accès, elle est inscrite dans la tradition architecturale régionale, les ouvrages ont une durée de vie plusieurs fois centenaires. Les murs en pierres sèches ne retiennent pas l'eau comme un mur bétonné et ainsi peuvent supporter une charge plus importante.

Actuellement Pierre FONT élargit son domaine d'activité vers des ouvrages en maçonnerie de pierres et vers l'entretien de parcs et jardins. Pour les petits travaux il travaille en collaboration avec la MDSAP (Maison Des Services A la Personne) plus précisément Agence de services d'aide à domicile qui donne droit à une déduction fiscal



La vallée de l'Ay au fil de l'eau

Aujourd'hui nous allons vous parler de notre chère vallée où coule l'Ay : la vallée de l'Ay.

Souvent, nous habitons un lieu qui, à force d'être vu, échappe à notre regard, alors que nous avons sous les yeux un patrimoine géographique, naturel, historique et social très riche.

Nous comptons, en plusieurs épisodes de l'Echo d'Ay, découvrir ou redécouvrir "notre" vallée pour en commenter les richesses.

Une première particularité, contrairement aux autres rivières, elle n'a pas de source proprement dite, elle est composée de deux affluents le Nant et le Malpertuis qui, en se rejoignant à Satillieu forment l'Ay. Après Saint Romain d'Ay elle est enrichie par le Furon. De très nombreux autres ruisseaux et rivières se joignent à l'Ay, ils sont de moindre importance quant à leurs débits mais tout aussi pittoresques. Elle s'écoule sur une longueur de 32 km environ et se jette dans le Rhône à Sarras.

Parmi le classement, suivant la taille du bassin versant, la rivière l'Ay arrive en 5ème position des rivières ardéchoises après l'Ardèche, l'Eyrieux, le Doux et la Cance.

L'Ardèche est caractérisée par un grand versant mettant en contact les hautes terres du Massif Central et la vallée du Rhône où les eaux ruissellent d'ouest en est. Ce versant est alimenté par des nébulosités qui remontent du bassin méditerranéen surtout en automne. Le substrat étant principalement cristallin, les sols de couverture sont peu épais et ne jouent pas un rôle de réservoir. L'eau reçue du ciel est rapidement restituée au niveau de base par l'intermédiaire d'un réseau de ruisseaux et de rivières extrêmement dense. Le caractère méditerranéen des précipitations se solde évidemment par des périodes de basses eaux, principalement en été.

La vallée de l'Ay, située dans le Haut Vivarais ou l'Ardèche verte ou encore l'Ardèche au beurre, est inscrite dans ce schéma, elle a une longueur de 22 km environ pour une largeur de plus de 12 km (distances à vol d'oiseaux), les points culminants "Montagne" sont le mont Besset à 1191 m; le mont Chaix à 1256 m; le Chirat Blanc à 1146 m.

Le point le plus bas sur le "Rivage" (le Rhône) est situé à 123 m d'altitude. Entre les deux, un plateau dit "Piédmont" à une altitude moyenne de 400 m.

Sa pente est donc forte, plus de 1000 m de dénivelé, les crues brutales, les étiages sévères avec des assecs fréquents.

Huit communes sont implantées sur son territoire : Ardoix, Eclassan, Préaux, Saint Alban d'Ay, Saint Jeure d'Ay, Saint Romain d'Ay, Sarras et Satillieu soit un bassin versant de 110 km2 environ.

Dans sa partie médiane "le Piedmont", elle est entaillée de gorges granitiques profondes à la hauteur de Saint Romain d'Ay et d'Ardoix.

C'est un laboratoire naturel en miniature, puisqu'on y trouve un climat de montagne dans sa partie supérieure et un climat méditerranéen dans sa partie basse.

Cela implique une flore et une faune sauvage très variées. Suivant l'altitude, des espèces végétales ou animales y sont implantées.

L'homme a su s'adapter à cette particularité puisqu'on y trouve des exploitations forestières sur les Montagnes; de l'élevage et des cultures sur le "Piedmont"; des vignobles sur les coteaux et enfin des cultures fruitières sur le "Rivage".





Jonction du Nant et du Malpertuis Satillieu





Le Rhône vu des coteaux

Les associations

Comité des fêtes

La fête de l'été aura lieu le samedi 8 juillet, départ de la balade des vieux guidons le matin, à 14h concours de pétanque avec les pompiers suivi de la Banda de Chavanay, à partir de 20h repas Ardéchois. Pour conclure feu d'artifice à 22h30 suivi du bal populaire avec l'orchestre Jean François Denis.

ACCA

Assemblée Générale le dimanche 18 juin 2023 à 9h00 au local de la chasse chemin St Pierre.

Club Culturel et Sportif

Depuis septembre, le club organise une activité de danse moderne sous la houlette de Camille. Deux groupes de filles participent assidûment les mardi soir pour les 4 à 6 ans, et les mercredis pour les 6 à 10 ans. Elles se préparent pour leur gala qui se tiendra le 23 juin à 19h30 à la salle Frédéric Bertrand. Vous pourrez admirer le travail fourni pendant cette année.

A la rentrée, ouverture d'un groupe pour les collégiennes de 11 à 14 ans le mardi de 18h30 à 19h30.

Karaté:

Cette année, ce sont les jeunes garçons qui ont été attirés par cette activité tous les mercredis à 17h30. Ils se retrouvent auprès de Jacques et préparent les passages de ceintures. Le premier passage à eu lieu au mois de janvier où tous ont acquis leur ceinture jaune. Ils se préparent consciencieusement pour le prochain passage au mois de juin.

Projets du club : il prévoit d'organiser un voyage le 16 septembre au musée de l'École de Monastier sur Gazeille et la forteresse de Polignac.

Le 7 octobre théâtre avec la troupe les Bretelles à Bascule de Boulieu les Annonay.

Amicale Laïque

L'Amicale, après le succès du Fougot le 24 février dernier, se prépare pour ses prochains rendez-vous du mois de juin : kermesse lors de la fête de l'école vendredi 16 juin après-midi, matinée moules frites le dimanche 18 juin, et le concours de pétanque et le bal gratuit du 24 juin.

Association Notre Dame d'Ay

Traditionnelles manifestations cultuelles avec les deux pèlerinages du 15 août et du 8 septembre. Organisation d'activités au donjon : du 3 au 5 juin exposition Evelyne Bouhey artiste peintre, 23 septembre au 1 octobre exposition de l'Adapei de Roiffieux

Du 2 juillet jusqu'à fin août, l'association fêtera ses 40 ans par une exposition d'art sacré et des photos sur l'historique du sanctuaire.

La Cabane aux Marmots

A Jaloine, il fait bon vivre les vacances. Le centre de loisirs a accueilli les enfants les mercredis et les vacances scolaires pour leur faire passer de moments inoubliables. Beaucoup d'animations dans le parc, des chasses aux trésors, des veillées... Pour les vacances de printemps les enfants ont voyagé chez les Maya à travers différentes animations.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer. Le centre de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h tous les mercredis et les vacances scolaires. Fermeture du 5 au 20 août et une semaine à Noël.



Club des Bruyères

Sont organisés : le 6 juin fête de l'amitié à Ussel, le 29 juin sortie au Mont des Autruches à St Sigolène (visite et restaurant), le 15 août organisation du vide grenier et concours de pétanque, le 29 août rassemblement des clubs secteur nord à Davézieux.

<u>Urbanisme</u>

Quelques travaux à déclarer obligatoirement avec une **DP** (Déclaration Préalable de travaux)

- L'agrandissement, l'extension, la surélévation ou l'aménagement de combles avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol entre 5 m2 et 20m2 (ou 40m2 suivant la zone)
- 2) La construction ou l'aménagement de bâtiments annexes à votre habitation principale, avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol inférieure à 20 m2, (les carports, terrasses surélevées, abris de jardin, dépendances, garages,....)
- 3) La construction d'une piscine dont le bassin est compris entre 10 et 100 m2
- 4) Travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment comme rénovation de façade, de toiture, création ou agrandissement d'ouverture, changement ou peinture des menuiseries, pose d'une climatisation en façade
- 5) La construction d'un mur dont la hauteur est supérieure ou égale à 2 mètres

Pour tous les autres travaux d'une surface supérieure il faut déposer un **PC** (Permis de Construire)

Pour les travaux déjà réalisés, si vous avez un doute ou si vous pensez ne pas être en règle, n'hésitez pas à passer en Mairie afin de voir comment vous pouvez régulariser votre situation.